



# Peyrolles-info

## 185

### Conseil municipal du 21 janvier 2022

Étaient présents : François Abbou, Bernard Bordarier, Pierre Deleuze, Nicolas Geoffray, Pierre Hénon, Thierry Ponsin ;

Pouvoir de Éric Reignier à François Abbou ;

Secrétaire de séance : Bernard Bordarier.

La séance est ouverte à 17h30.

Le compte-rendu de la séance du 10 décembre 2021 est adopté à l'unanimité.

#### 1. CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT ADMINISTRATIF

Le poste d'agent administratif avait été supprimé, la précédente secrétaire étant détachée d'une autre commune. Il importe de le recréer. Le maire propose donc au conseil la création d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet (14/35)

Accord unanime du conseil

#### 2. TARIF DE L'EAU POUR 2022

La Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes - Terres Solidaires nous demande à nouveau d'anticiper la valorisation de la part du personnel fontainier (évaluation de la Communauté de Communes : 1058 €/annuel pour une base de 1.05 h /semaine). Ainsi, il conviendrait d'augmenter de 0,58 € le prix du mètre cube d'eau avant le transfert de compétence EAU en 1er janvier 2023 à la Communauté de Communes.

Après discussion, considérant qu'il n'y a pas de nécessité immédiate de recettes supplémentaires, qu'il convient cependant de commencer à anticiper une augmentation certaine en 2023, le conseil décide d'augmenter de 0,2 € le prix du mètre cube et de 2 € la location du compteur.

Soit 1,50 €/m<sup>3</sup> et 70 € par compteur pour l'exercice 2022.

Accord unanime du conseil

### 3. NOUVEAU CHEMIN RURAL DE LA CLÈDE

Ce projet datant de 2015 peut voir le jour car tous les propriétaires dudit chemin ont signé une déclaration d'abandon à la commune.

Le maire demande au conseil de se prononcer sur la poursuite de ce projet soit :

- établir un acte administratif d'abandon afin de le classer dans la voirie rurale
- consulter les entreprises de travaux
- conclure une convention d'engagement de participation aux frais liés aux travaux avec les riverains concernés
- réaliser les travaux

Accord unanime du conseil

### 4. DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2022

Suite aux pluies intenses, des dégâts de voirie sont apparus qui ont été chiffrés comme suit :

route de Clairac	400 € HT
route du Mas	1 250 € HT
route du Pradas	13 834 € HT
route de Valescure	4 795 € HT
route du Rieu	9 850 € HT
Total	30 129 € HT

Le plan de financement est le suivant :

DETR	40 %	12 051,60 €
Commune (fonds propres)	60 %	18 077,40 €

Accord unanime du conseil pour cette demande de subvention

#### Questions diverses :

- *travaux suite à l'épisode cévenol du 19 septembre 2020 :*  
*Ces travaux (route du Pradas, route de la Fontanelle, pont de l'Arénas) sont en cours ou terminés.*

La séance est levée à 18h30

#### Nouvelles inscriptions sur les listes électorales :

Dans le cadre des prochaines élections présidentielles qui auront lieu les 10 et 24 avril 2022, vous avez jusqu'au mercredi 02 mars 2022 pour vous inscrire en ligne ou jusqu'au vendredi 04 mars 2022 pour déposer votre [formulaire papier](#) en mairie .

Plus d'information sur le site Service public :  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>

Pour vérifier si vous êtes inscrit :  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>